

Répar'Acteurs BRETAGNE

Actions de réparation
Région : Bretagne

Mots clés : Artisans / commerçants | Partenariat |
Sensibilisation | Réparation



Acteur

Chambre Régionale de Métiers et
de l'Artisanat de Bretagne
Contour Antoine de Saint Exupéry
35172 BRUZ

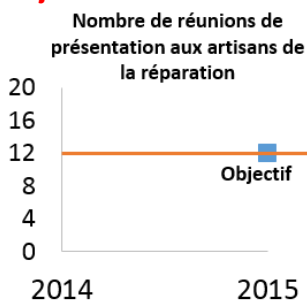
Partenariats

- ADEME et Conseils départementaux : partenariats financiers
- Collectivités : relais de communication locale
- Organisations professionnelles (notamment la Cnams et la fédération de la cordonnerie) : relais auprès des artisans

Date de lancement

Juin 2015

Objectif et réalisation



* 3 réunions par département

Résumé

Pour valoriser les artisans de la réparation, la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne a lancé en 2015 la **marque « Répar'Acteurs* »**. Celle-ci s'adresse à **l'ensemble des réparateurs** tous secteurs confondus, avec pour **objectif de les fédérer et de leur donner plus de visibilité** grâce à des outils de communication.

Il s'agit également d'**encourager les consommateurs** à faire réparer des objets qui peuvent l'être, au lieu de les jeter.

* marque créée par la CMAR Aquitaine en 2012

Pourquoi agir ?

- Valoriser les métiers de la réparation auprès des consommateurs

Les acteurs de la réparation sont mobilisés et fédérés par la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne afin de **valoriser leur savoir-faire et leur expertise technique**.

- Favoriser l'économie de proximité, créatrice d'emploi et de lien social

Les professionnels de la réparation existent. Ils sont cordonniers, horlogers, réparateurs d'électroménagers, de cycles, de matériels informatiques ou encore couturières... **Leur métier est de donner une deuxième vie à des objets** cassés ou de les transformer pour les réemployer dans une nouvelle fonction ou pour un nouvel usage. Grâce à leur savoir-faire, ces artisans apportent un **service de proximité, créateur d'emplois locaux**.

- Favoriser l'économie circulaire

La réparation est un **maillon de l'économie circulaire** qui permet :

- **D'éviter** l'arrivée prématurément d'objets encore en état d'usage, dans les ordures ménagères ou en déchèterie ;
- **D'économiser** des matières premières, de l'eau et de l'énergie ;
- **De limiter** le transport de produits neufs.

Planning

- T0 : demande de récupération de la marque (visuel + slogan) auprès de la CMAR Aquitaine qui en est à l'initiative
- T0 + 8 mois : enquête auprès des réparateurs de Bretagne pour savoir de quelle manière utiliser cette marque
- T0 + 19 mois : cahier des charges, conception et réalisation des documents et outils de communication
- T0 + 20 mois : formation de l'équipe sur l'action et son déploiement
- T0 + 22 mois : lancement de l'action

Coûts

Coût global outils de com : 6 809€ HT dont 4 903€ HT d'aides ADEME / Région

Moyens humains

En 2015 : 114 jours passés sur cette action au niveau régional, répartis sur 7 personnes

Bilan en chiffres

262 Répar'Acteurs engagés au 25 mai 2016

Lien fiche action-résultat :

<http://www.optigede.ademe.fr/fiche/repar-acteurs-bretagne>

L'action mise en œuvre

Répar'Acteurs s'adresse aux **artisans réparateurs de tous secteurs confondus** : instruments de musique, matériels électroniques, matériels optiques, équipements électriques, climatisation et chaufferie, matériel informatique, matériel électroménager, cycles et motocycles, meubles, articles en cuir, articles d'horlogerie et bijouterie, textiles.... Les réparateurs automobiles et les chantiers navals sont exclus.

- Intérêts pour les artisans de la réparation

- **Identification locale** comme Répar'Acteurs grâce au kit de communication ;
- Intégration d'un **réseau d'entreprises** (dynamique de groupe, échanges...) et de **partenaires sur le territoire** qui œuvrent pour la réduction des déchets ;
- **Visibilité** grâce aux annuaires de la réparation (celui de la CRMA, ceux de certaines collectivités).

- Engagements des Répar'Acteurs

Les engagements des professionnels sont formalisés dans une charte :

- **Promouvoir la réparation** auprès de sa clientèle de manière prioritaire par rapport à la vente ;
- **Utiliser les outils de communication** dédiés à cette action, ne pas en modifier le contenu et l'identité visuelle ;
- **Participer à une action de promotion** de la réparation auprès du grand public en lien avec les actions menées par sa collectivité ;
- **Autoriser la diffusion de ses coordonnées** sur tous types de supports destinés à faire la promotion des métiers de la réparation.

- Communication

Un kit de communication est proposé aux artisans engagés : **affiche, vitrophanie, adhésif véhicule, chevalet et socle, flyers**. Au travers de leur support de communication (site Internet, magazine municipal...), les collectivités présentent la marque et les artisans « Répar'Acteurs » de leur territoire.

Les Répar'Acteurs sont recensés sur le **site Internet de la CRMA Bretagne** (<http://www.crma.bzh>). Un **annuaire** est en ligne depuis juin 2016 (<http://www.crma.bzh/annuaire-reparacteurs>).

Le « plus » de l'opération

L'action répond à une **vraie attente des professionnels**. La marque se développe dans une dizaine de régions, il est question d'une harmonisation régionale.

Reproductibilité

L'action est **reproductible dans toutes les régions, à condition d'associer les collectivités**, comme relais de communication de proximité pour la reconnaissance de la marque par le grand public. Les collectivités sont organisatrices d'événements locaux sur lesquels les Répar'Acteurs peuvent être mobilisés comme ambassadeurs de la réparation.

Pour en savoir plus

Sur le site internet de l'ADEME

www.ademe.fr/dechets

www.reduisonsnosdechets.fr

<http://optigede.ademe.fr>

Sur le site de la CRMA

<http://www.crma.bzh>

Contacts

CRMA Bretagne

albagli@crm-bretagne.fr

ADEME DR Bretagne

sophie.plassart@ademe.fr